

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 28 AOÛT 2023, À 19H00, AU 286 RUE DE LA
FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC**

Sont présents : Monsieur Richard Therrien, maire
Monsieur Guy Therrien, conseiller
Madame Jane Chambers Evans, conseillère
Madame Stéphanie Tremblay, conseillère
Monsieur Dany Tremblay, conseiller
Madame Mireille Pineault, conseillère

Assiste également à la réunion :

Madame Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance débute à 19 h 00 conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1. du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1.

**RESOLUTION ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2023-262**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Résolution aux de prioriser les projets déposés dans le cadre du Programme de mise ne valeur intégré (PMV1) ;**
- 4. Affaires nouvelles (si tous les membres sont présents);**
- 5. Période de questions (portant uniquement sur la séance);**
- 6. Fermeture de la séance**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 19 h, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, (L.R.Q, c. C-27.1).

**RESOLUTION
2023-263**

**RÉSOLUTION AUX FINS DE PRIORISER LES PROJETS DÉPOSÉS
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉ
(PMVI)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord a accordé aux municipalités membres de la MRC de la Haute-Côte-Nord la sélection des projets dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (PMVI) et ce, pour un montant de 159 100\$ chacune ;

CONSIDÉRANT QUE les projets à sélectionner sur notre territoire sont :

- Amélioration de la capacité et qualité d'accueil et du bilan énergétique de l'église de Tadoussac (Fabrique Ste-Croix)
- Mobilier urbain, Quai de Tadoussac (Municipalité de Tadoussac)
- Amélioration des infrastructures du Golf à Tadoussac (Corporation BEST Golf de Tadoussac)
- Restauration du Musée Chauvin (Municipalité de Tadoussac)

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le projet sélectionné par la Municipalité du Village de Tadoussac dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (PMVI) est celui de la Restauration du Musée Chauvin.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LA SÉANCE

À 19 h 02 heures, monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, (L.R.Q, c. C-27.1).

La période de questions s'est terminée à 19 h 05.

**RESOLUTION
2023-264**

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19 h 05 heures.

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Therrien, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

Nombre de citoyens présents :03

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

Richard Therrien, maire